

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE DOMBLANS
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE DOMBLANS LE 8 JANVIER 2019

Date de convocation : 28 décembre 2018	
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 22	
Présents : 20	Votants : 20

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 8 janvier, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence du doyen, puis de Monsieur Bernard Frachon.

Présents : Roger Ballet, Bernard Frachon, Jacques Hédin, Chantal Martelin, Emmanuel Rizzi, Gilles Campy, Thomas Chanut, Christophe Chevassu, Rémi Courtout, René Dutruel, François Foucquart, Sandrine Gauchet, Jacques Grillot, Laurent Guillemin, Jean Pierre Médigue, Chrystel Meulle, Jean Nozière, Sophie Guillaume -Belle, Monique Gaudron, Philippe Leseigneur.

Excusés : Pierre Breton, Christophe Pitel.

La séance est présidée par le doyen, Bernard Frachon.

Secrétariat : F Foucquart, Odile Perrenoud

Assesseurs : Chantal Martelin, Chrystel Meulle

Election du Maire : candidat : Bernard Frachon. A l'issue du vote à bulletin secret, Mr Bernard Frachon est élu par 18 voix sur 20 et 2 bulletins blancs.

Le doyen transmet la Présidence au Maire élu, Bernard Frachon.

Délibérations :

- Fixation à 7 du nombre d'adjoints

Vote : adopté à l'unanimité

- Le Maire Délégué de la commune historique de Bréry est Roger Ballet, désigné à l'unanimité.

- Elections des adjoints, par scrutin de liste. Il est proposé une liste incluant les 4 adjoints de Domblans et les 3 adjoints de Bréry. Après échange sur la constitution de la liste, la liste est mise au vote, sans panachage, ni vote préférentiel, au bulletin secret.

Dépouillement du vote : liste complète : 18 voix

liste incomplète : 2 voix donc votes nuls.

Indemnité des élus :

Enveloppe indemnitaire : 3619.45 € brut mensuel, pour le Maire et les adjoints.

Les indemnités du Maire et du Maire Délégué, restent inchangées.

Pour les adjoints, indemnités à 272,25 € brut mensuel ;

Vote : 19 pour et 1 abstention.

-Délégations consenties au Maire :

Vote : à l'unanimité pour reprendre les délégations existantes dans la commune historique de Domblans .

Délégués à la Communauté de Communes Bresse Haute Seille : 3 titulaires : B. Frachon, R Ballet, G Campy. Il n'y a pas de suppléants à désigner.

Délégués au SIARD : M. Jean Nozière et M. B Frachon

Délégué SIDEC : Un Délégué titulaire : René Dutruel

Délégués titulaire et délégué suppléant au Sictom : Mme Chantal Martelin, titulaire, M. Laurent Guillemain, suppléant.

Commissions municipales :

- communication (Présidence F Foucquart) S Gauchet, L Guillemain, T Chanet, JP Médigue)
- social, scolaire, sport (Présidence G Campy) F Foucquart, T Chanet, C Meulle, J Nozière
- social, hors scolaire, culture (Présidence P Leseigneur) Mme Gaudron, C Meulle, E Rizzi, S Guillaume Belle, C Martelin)
- voirie et cadre de vie, gestion des employés communaux (Présidence R Courtout) R Dutruel, J Nozière, S Guillaume Belle, C Martelin, C Chevassu, Laurent Guillemain)
- gestion immobilière (Présidence L Guillemain) R Dutruel, J Hédin, J Grillot, R Courtout)
- réseaux secs et humides (Présidence C Chevassu) R Dutruel, R Courtout, E Rizzi)
- patrimoine naturel, pêche, chasse (Présidence E Rizzi) Mme Gaudron, JP Médigue, C Martelin, J Hédin)
- intégration des communes fondatrices dans la commune nouvelle (Maire et Maire Délégué)

Les propositions de budget de chaque commission devront être déposées pour le 18 février 2019, au matin

- Communication à chaque membre du Conseil Municipal de la Charte de l'Elu.
- Communication du Règlement Intérieur au prochain Conseil.

Questions diverses :

Délibération : création du budget annexe eau-assainissement

Vote : adopté à l'unanimité

Délibération : adhésion au CNAS (Caisse Nationale d'Action Sociale) pour les agents communaux de la commune nouvelle

Vote : adopté à l'unanimité

Délibération : transmission des actes à la Préfecture : signature d'une nouvelle Convention pour la Commune Nouvelle.

Vote : adopté à l'unanimité

- visite des communes historiques par les Conseillers :

-A Bréry, le dimanche 27 janvier : rendez-vous à 9 heures à la salle des fêtes

-A Domblans, le dimanche 10 février : rendez-vous à 9 heures à la salle des fêtes

-Financement du projet du Bâtiment Mairie -Ecole à Bréry : après présentation succincte du projet par Roger Ballet, ce dernier informe le Conseil Municipal de la nécessité de vendre la propriété « Coeur de Village », pour le bouclage financier du chantier Mairie Ecole. Le Conseil Municipal a une offre d'achat pour 100K€. Les conseillers sont invités à visiter cette propriété afin de prendre une décision au prochain Conseil.

-Vœux du Maire de Domblans le dimanche 13 janvier 2019 à 11h à la salle des fêtes de Domblans.

-Mise en place du Cahier de Doléances à Domblans et à Bréry

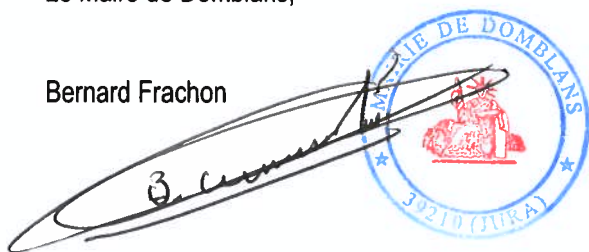
-Calendrier prévisionnel :

- 29 janvier à 19H, Conseil Municipal.
- 26 février à 19H, Conseil Municipal (examen des propositions budgétaires des commissions)
- 8 mars à 14H, préparation du budget à la Trésorerie,
- 22 mars à 19H Conseil Municipal (vote des Comptes administratifs 2018 – des comptes de gestion 2018 et budgets primitifs 2019)

Clôture du Conseil Municipal à 21h.

Le Maire de Domblans,

Bernard Frachon

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be "B. Frachon", written over a circular official seal. The seal is blue and contains a red coat of arms in the center. The text around the seal reads "COMMUNE DE DOMBLANS" at the top and "39210 (JURA)" at the bottom, with two small stars on either side of the coat of arms.